

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS** **DU COMITE SYNDICAL DU 4 AVRIL 2019**

**Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires**

**Nombre de membres votants : 21**

**Titulaires présents : 16**

**Titulaires représentés :**

**Suppléants : 3**

**Procurations : 2**

L'an deux mille dix-neuf, Jeudi 4 avril 2019 à 17 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni à Villeneuve-lès-Bouloc sous la présidence de Philippe PETIT, Président.

### **Délégués titulaires présents :**

CC des Coteaux du Girou : MM. BLANC Ch., BOUCHE J., CUJIVES D.,  
PLICQUE P., VINTILLAS E.  
CC du Frontonnais : MM. CAVAGNAC H., DUPUY D., NADALIN D.,  
PETIT Pa., PETIT Ph., VASSAL J-P.  
CC des Hauts Tolosans : Mme AYGAT C., MM. BOISSIERES J., CLUZET A.,  
ESPIE J-C.  
CC Val'Aïgo : M. DUMOULIN J-M.

### **Délégués titulaires représentés :**

CC des Coteaux du Girou : M. CALAS D. représenté par M. ANJARD N.  
(Suppléant)  
M. ROUMAGNAC L. représenté M. GENEVE J-L.  
(Suppléant)  
CC du Frontonnais : M. GALLINARO A. représenté par Mme TIRMAN S.  
(Suppléante)  
CC des Hauts Tolosans : M. DULONG D. représenté par M. CLUZET A.  
(Pouvoir)  
CC Val'Aïgo : M. SALIERES J-L. représenté par M. PETIT Ph.  
(Pouvoir)

### **Délégués titulaires absents ou excusés :**

CC du Frontonnais : MM. MIQUEL D., PAPILLAULT P.  
CC des Hauts Tolosans : Mme FRAYARD C., MM. ANSELME E., JANER G.,  
LAGORCE P., ZANETTI L.  
CC Val'Aïgo : Mme GAYRAUD I., MM. LAVIGNOLLE V., OGET E.

## **Délibération n ° 2019 / 04**

**Objet :** Remplacement d'un délégué titulaire de la Communauté de communes des Coteaux du Girou au SCoT du Nord Toulousain

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5711-1 et suivants,

**VU** l'arrêté préfectoral en date du 8 juin 2006 portant création du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain,

**VU** l'arrêté préfectoral en date du 5 décembre 2016 portant fusion de la Communauté de communes Save et Garonne et de la Communauté de communes Coteaux de Cadours au 1<sup>er</sup> janvier 2017,

**VU** l'arrêté préfectoral en date du 3 février 2017 portant modification du périmètre du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain,

**VU** l'arrêté préfectoral en date du 17 octobre 2017 autorisant la modification des statuts du Syndicat mixte du SCoT du Nord Toulousain (par délibération du 13/06/2017),

**VU** la délibération n° 2019-02-002 en date du 15/02/2019 de la Communauté de communes des Coteaux du Girou portant remplacement d'un délégué titulaire au SCoT du Nord Toulousain,

**VU** les statuts dudit syndicat,

**Considérant** la nouvelle répartition des délégués au sein du comité syndical prévue dans les statuts dudit syndicat, portant à 7 le nombre de délégués pour la Communauté de communes des Coteaux du Girou, ainsi que la possibilité de désigner 7 suppléants,

**Considérant** qu'il appartient à l'organe délibérant de chaque entité de désigner en son sein ses représentants,

**Après** que Monsieur Philippe PETIT, Président, ait rapporté au Comité syndical cette désignation et procédé à l'appel nominal du délégué désigné :

- M. BLANC Christian, délégué titulaire représentant de la Communauté de communes des Coteaux du Girou au SCoT, en remplacement de Monsieur GRANDJACQUOT Daniel.

**Le Comité syndical,**

**DÉCLARE installé Monsieur BLANC Christian**

au poste de délégué titulaire représentant de la Communauté de communes des Coteaux du Girou au Syndicat mixte du SCoT du Nord Toulousain.

... / ...



Pour rappel, la liste des délégués du Syndicat mixte du SCoT du Nord Toulousain s'établit comme suit :

	Membres titulaires		Membres suppléants	
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX DU GIROU</b>	Christian	BLANC	Michel	ANGUILLE
	Joël	BOUCHE	Nicolas	ANJARD
	Daniel	CALAS	André-Gérard	BERSIA
	Didier	CUJIVES	Jean-Louis	GENEVE
	Patrick	PLICQUE	Gérard	PARACHE
	Léandre	ROUMAGNAC	Philippe	SEILLES
	Edmond	VINTILLAS		
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU FRONTONNAIS</b>	Hugo	CAVAGNAC	Edmond	AUSSEL
	Daniel	DUPUY	Denis	BRUN
	André	GALLINARO	Marie-Pierre	CRAUZZO
	Didier	MIQUEL	Marina	DAILLUT
	Daniel	NADALIN	Fabrice	MARELO
	Patrick	PAPILLAUT	Michel	PORTES
	Philippe	PETIT	François	PRAT
	Patrick	PETIT	Colette	SOLOMIAC
	Jean-Paul	VASSAL	Sophie	TIRMAN
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS TOLOSANS</b>	Eric	ANSELME	Nicolas	ALARCON
	Chantal	AYGAT	Jacques	DEBANS
	Jean	BOISSIERES	Jean-Luc	LACOME
	Alain	CLUZET	Julien	MAJOREL
	Denis	DULONG	Gilles	MARTIN
	Jean-Claude	ESPIE	Patricia	OGRODNIK
	Céline	FRAYARD	Christian	OUSTRI
	Gérard	JANER	Pierre	SANCHEZ
	Patrice	LAGORCE	Véronique	VOLTO
	Laurent	ZANETTI	Géraldine	ZUCHEITO
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL' AÏGO</b>	Jean-Marc	DUMOULIN	Thierry	ASTRUC
	Isabelle	GAYRAUD	Françine	MANDRA
	Vincent	LAVIGNOLLE	Didier	ROUX
	Eric	OGET	Robert	SABATIER
	Jean-Luc	SALIERES	Roger	VIALAS

Le Président fait remarquer que, M. BLANC Christian faisant préalablement fonction de délégué suppléant, un poste de suppléant représentant de la Communauté de communes des Coteaux du Girou au SCoT, restera à pourvoir.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
et ont signé au registre les membres présents.**

Pour copie conforme,

Date de la convocation :	28/03/2019
Date d'affichage :	28/03/2019
Certifié exécutoire le :	11/04/2019
Affichée le :	11/04/2019

Philippe PETIT,  
Président

